

Grève Interprofessionnelle Pour le retrait du projet de loi Travail

Vous vous demandez pourquoi une majorité de syndicats sont contre la loi travail, regardez :
<https://www.youtube.com/channel/UCDFXIOh59mpBPq9QtFM7oYQ/videos>

Le souffle ne nous manque pas !

La journée du 28 juin a été comme toutes les autres journées de mobilisation depuis 4 mois, un succès des salarié-es, jeunes, privé-es d'emplois et retraité-es, succès et détermination qui ne s'essouffent pas !

Les premiers résultats de la votation citoyenne, lancée par les organisations syndicales, ont été remis à l'Élysée au conseiller social du Président de la République le 28 juin au matin ainsi que dans les préfectures pour les votations départementales. Plus de 700 000 votants, 92% des votants pour le retrait du projet de loi travail, viennent renforcer l'ensemble des rassemblements, actions et manifestations unitaires.

De même, l'opinion publique dans les derniers sondages soutient toujours la mobilisation contre ce projet de loi, 70% disent même qu'ils sont contre l'utilisation du 49.3 pour le faire adopter.

Ce projet est minoritaire à tout point de vue.

Le Premier ministre a organisé des rencontres bilatérales le 29 juin. Pour autant, le gouvernement reste sourd aux propositions, particulièrement destinées à établir de nouveaux droits et à lutter contre le dumping social.

Par ailleurs, ce projet de loi contrevient aux conventions internationales de l'OIT et vient d'être sanctionné par le Comité des droits économiques et sociaux et culturels de l'ONU au regard des effets sur la protection sociale des salariés et la précarité qu'il engendre.

Les organisations syndicales appellent à poursuivre la mobilisation contre ce projet de loi, durant le débat parlementaire, notamment le 5 juillet.



**Partout où seront organisés manifestations et rassemblements,
participons massivement aux mobilisations**

**TOUS ENSEMBLE LE 05 JUILLET 2016 EN GREVE
ET DANS LA RUE POUR DIRE NON A LA LOI EL KHOMRI**

**Appel à la grève le mardi 5 juillet 2016 de 1h à 24 h
du lundi 4 juillet 2016 22h au mercredi 6 juillet 7h00***

*Pour le personnel soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer au moins 48h à l'avance

SUD Aérien le 01 juillet 2016,

SUD Aérien - BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - 06 06 37 91 20 51 Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr